

Délibération n°2025-04-039

Date de convocation : 09 avril 2025

Conseillers en exercice : 45	Présents : 37	Votants : 43
------------------------------	---------------	--------------

Approbation de subventions et participations – Année 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 du mois d'avril à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Plouzévédé, salle du Mil Ham, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents	M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme ABAZIOU Nadine, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie
Ont donné procuration	M. BRETON Jean-Pierre à Mme LE ROUX Catherine M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine Mme CLAISSE Laurence à M. SALIOU Louis Mme TORRES Sonia à Mme ABAZIOU Nadine Mme KERVELLA Julie à M. JEZEQUEL Sébastien Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert
Absent(s) excusé(s)	Mme MARTINEAU Gaëlle
Absent(s)	M. RIOU André

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme CARRER Bernadette

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Il est proposé de voter, pour l'année 2025, les subventions et participations suivantes :

Organismes de regroupement	Détails	Total
PETR du Pays de Morlaix		
- Fonctionnement	3,194 € x 33 667 hab.	107 533,35 €
- SAGE	0,69 € x 11 007 hab.	7 594,83 €
- SCoT	1,41 € x 33 667 hab.	47 470,47 €
Mégalis		
- Participation au fonctionnement	2 096,00	
- Bouquet de services	15 600,00	17 696,00 €
SDEF (Plan du corps de rue simplifié)		7 681,00 €
Participation à l'entente touristique du Léon		117 479,00 €
Ouestgo		750,00 €

Associations/organismes	Total
RESAM	10 000,00 €
PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeune) - SESAM	7 000,00 €
GRETA	6 000,00 €
ASAD	3 000,00 €
Centre Nautique de l'Arrée	7 500,00 €
Office public de la langue bretonne	3 000,00 €
Réseau Diwan	2 000,00 €
Radio Pays de Léon	2 000,00 €
Meilleurs Ouvriers de France (SnMOF)/Groupement du Finistère	300,00 €
Association ANCRE – Réseau spectacle vivant jeunes	200,00 €

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
 Vu le budget primitif 2025 adopté par délibération en date du 15 avril 2025 ;
 Vu le bureau en date du 1^{er} avril 2025 ;
 Vu la conférence des maires en date du 8 avril 2025 ;
 Après avoir entendu son rapporteur, M. le Président ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve l'attribution et le versement des subventions et participations précitées pour l'année 2025.**
- **Dit que les crédits correspondants sont ouverts au budget primitif 2025.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 17 avril 2025.

La Secrétaire de séance,
Bernadette CARRER.

Le Président,
Henri BILLON.



